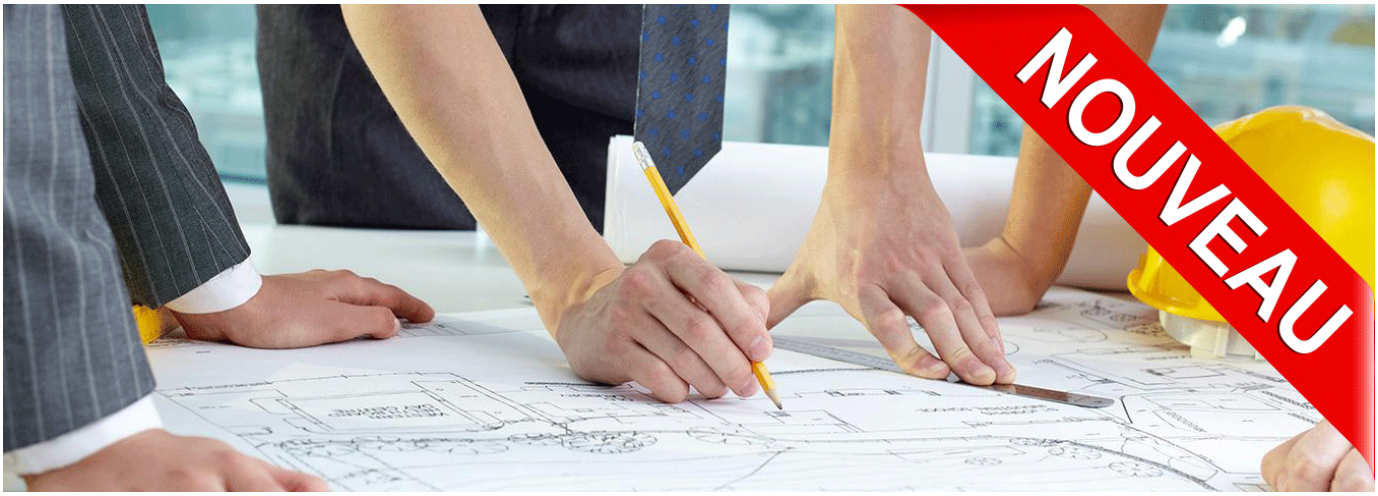


[FORMATION] Réussir l’externalisation de la maîtrise d’ouvrage d’opérations de bâtiment

Vous êtes agent de la fonction publique en charge d’opérations de bâtiment, de gestion patrimoniale ou de politiques d’achat ? Maître d’ouvrage engagé dans de grands projets de rénovation immobiliers ? Opérateur privé travaillant auprès d’acteurs publics ?

Ce parcours de formation de 6 jours vous est proposé par l'ENTPE et la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) pour vous accompagner dans vos projets.

/// Les points forts de la formation

- Acquérir des connaissances juridiques et réglementaires
- Mieux appréhender votre rôle pour cadrer vos projets bâtimentaires

- Analyser, contractualiser et suivre des démarches d’externalisation de la maitrise d’ouvrage
- Bénéficier de retours d’expérience d'interlocuteurs expérimentés

/// Infos pratiques

Dans un format mêlant le distanciel et le présentiel, la théorie et la pratique, le parcours s’organise autour de 6 modules.

Vous êtes déjà expert.e.s sur certains sujets ? Optez pour un format « à la carte » en suivant 1 à plusieurs journées selon vos besoins !

Les places sont limitées, prenez contact avec l’ENTPE pour pré-réserver votre place avant le 18 juin 2021.

>> Retrouvez le programme détaillé de la formation "Réussir l’externalisation de la maîtrise d’ouvrage d’opérations de bâtiment"

Contact

Yoann VECCHIO, chef de projet formation continue

E-mail : formpro@entpe.fr